

# République Islamique de Mauritanie

Honneur Fraternité Justice



Ministère de l'Équipement et des Transports

Direction des Travaux d'Infrastructures

**Avis d'Appel d'Offres (AAO) rectifié n°2**

AAO N° : 003/CPMP/MET/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal Horizons 03/08/2023
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°003/CPMP/MET/2023
3. Le Ministère de l'Équipement et des Transports a obtenu dans le cadre de l'exécution de financement de projet de construction de Pont de Rosso, afin de financer les travaux d'aménagements connexes à Rosso Mauritanie pour le lot N°02 : Construction de Bâtiment, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux d'aménagements connexes. Les travaux seront exécutés à Rosso dans un délai ne dépassant pas **Douze (12) mois**.
4. Le Ministère de l'Équipement et des Transports sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter des travaux d'aménagements connexes à Rosso lot N°02 : construction des Bâtiments (Gare **Routière, Marché, Complexe Social et Salle Omnisport**).
5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national.
6. Le présent appel d'offre est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'appel d'offres.

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être participant dans le Dossier d'appel d'Offres :

- Les entreprises qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) et le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET), durent les trois dernières années.



- Les entreprises qui ont eu des projets en cours d'exécution avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT), accusent un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de lancement du présent DAO.

**NB : chaque candidat doit présenter dans son offres des attestations délivrées par le maitre d'ouvrage pour justifier les deux conditions ci-dessus.**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Travaux d'Infrastructures 1ère étage Immeuble située entre la CNH et MET, Sebkh Nouakchott et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de huit (08) heures à Dix Sept (17) heures locales Temps Universel (TU), les jours ouvrables.

8. **Les exigences en matière de qualification sont :**

- **Expérience spécifique au cours de la période de 2018 à 2022 :**

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur au moins **deux (02)** marchés au cours des **cinq (05)** dernières années avec une valeur minimum de **Cinquante millions (50 000 000) MRU** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés à 100%, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V : CCTP.

**NB :** Les expériences non attestées par des maîtres d'ouvrages publics, parapublic ou Organisation International ne seront pas prises en compte et les attestations justifiant l'expérience doivent être accompagnées de la page de garde et la page de signature de contrat.

- **Capacité financière minimale du Soumissionnaire :**

Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de **Soixante Cinq (65 000 000) MRU**, qui correspond au total des paiements pour les marchés en cours ou achevés au cours des **Trois (03) dernières années ;**

- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Quinze Millions (15 000 000) MRU**.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de l'Equipement et des Transports à compter du **23/08/2023 à 10h 00 mn** heure locale, contre un paiement non remboursable de Dix Mille **(10 000) MRU** ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera le versement de montant au trésor public. Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

10. La visite des lieux est obligatoire, et sera organisée en groupe le **07/09/2023 Heure : 10h 30**, Le lieu de rendez-vous est l'**entrée de la ville de Rosso- Mauritanie**, Une réunion des informations après la visite aura lieu à la DTI le **08/09/2023**.



11. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **21/09/2023 à 12h 00 mn** heure locale. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en seul temps, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **PR de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (PR-CPMP/MET), 1ère étage, Immeuble du Ministère de l'Équipement et des Transports, Sebkhah-Nouakchott/Mauritanie à 10h00 mn.**

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'**Un Million Trois Cent Mille (1 300 000) MRU** ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible valide pour une durée de **120 jours**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Directeur**

